

UTOH

Unité de Traitement par Oxygène Hyperbare

➤ Ce livret a pour objectif de fournir aux patients des informations précises sur l'unité de traitement par oxygène hyperbare et de répondre aux diverses interrogations suscitées par le traitement.



› Qu'est-ce que l'oxygénothérapie hyperbare ?



L'oxygénothérapie hyperbare est une modalité d'administration d'oxygène à une pression supérieure à la pression atmosphérique.

Cette thérapeutique se définit par l'inhalation d'oxygène à 100 %, ou de mélanges suroxygénés.

L'oxygénothérapie hyperbare (OHB), s'intègre dans un ensemble thérapeutique dont elle est tantôt l'élément principal, tantôt l'élément adjuvant, en association avec des traitements médicaux et chirurgicaux.

• Qu'est-ce qu'un caisson hyperbare ?

C'est une enceinte de forme cylindrique composée de plusieurs chambres dans lesquelles on administre le traitement.

L'aménagement de la chambre ou module comporte soit des sièges pour s'asseoir soit des emplacements pour brancard.

• Les principes de l'OHB et l'effet du traitement

Il permet au sang d'apporter l'oxygène dans l'organisme là où il fait défaut, complète le traitement anti-infectieux et anti-microbien.

Il favorise la cicatrisation des plaies.

Les 2 effets du traitement :

- > Le 1^{er} effet est de multiplier la concentration d'oxygène dissous dans le sang. Cela permet à ce gaz, indispensable à la vie, d'être en plus grande quantité dans des régions de l'organisme mal vascularisées.
- > Le 2^e effet est purement mécanique. Il est dû à l'élévation de la pression ambiante. En effet, l'augmentation de pression réduit le volume des bulles de gaz pathogènes (exemple : embolies gazeuses ou accidents de décompression).

On note aussi un effet bactériostatique et bactéricide, un effet sur la micro-circulation, enfin une stimulation de la réparation tissulaire.

› Le déroulement d'une séance en caisson hyperbare

La séance de caisson, pour les pathologies chroniques, dure environ 1h30. Un membre du personnel restera présent pendant le premier quart d'heure ou toute la séance si nécessité.

Durant la séance, un fond musical est proposé, sachant que le personnel technique reste en liaison visuelle (caméra) et vocale (haut-parleurs) en permanence.

L'équipe soignante peut intervenir rapidement dans le caisson, par l'intermédiaire des sas d'accès.



Lors de la phase de compression, l'air ambiant est chaud. En fin de séance et lors de la décompression, l'air se rafraîchit. Le personnel propose des couvertures 100% coton en début de séance.

Les différentes manœuvres liées à l'entrée et sortie d'air du caisson produisent une vibration sonore pouvant surprendre. Ce bruit est tout à fait normal.

Durant la séance, le patient respire 100 % d'oxygène par l'intermédiaire d'un masque.

› La préparation à une séance en caisson hyperbare

• Que vous faut-il comme documents ?

- > Si disponibles, votre dernier bilan sanguin, électrocardiogramme et votre dernière radiographie pulmonaire.
- > Éventuellement tous les résultats d'examens récents : échographies, scanner...

• Pour les patients hospitalisés :

- > Dossier médical : lettre ou actes divers du médecin demandeur
- > Radiographie pulmonaire (si disponible)
- > Photocopie de la feuille de prescription



Il n'est pas nécessaire d'être à jeun (vous avez droit au beurre et à la margarine au petit-déjeuner).

Si vous êtes porteur de perfusion ou de seringue auto-pousseuse, la continuité des soins est assurée durant la séance de caisson.

• Que va-t-il se passer à votre arrivée dans le service ?

Après avoir remis les documents administratifs au secrétariat, vous êtes pris en charge par l'équipe soignante.



Les consignes de sécurité et les risques liés à cette thérapeutique sont expliqués (un document inclus dans le livret vous y aidera).

Toutes les prothèses sont à signaler (qu'elles soient auditives, capillaires, dentaires, stimulateurs cardiaques, etc).

Votre tenue vestimentaire est remplacée par une tenue 100% coton. Un vestiaire fermé est à votre disposition pour y déposer vos objets personnels (aucun objet n'est admis dans le caisson, ex. : **Cigarettes, briquet, chouchou, livre, barrettes à cheveux, Ipod, DS, Gameboy, portable, tablette, etc.**).

Vous êtes installé en salle de soins pour rencontrer le médecin. Si votre état le nécessite, une prise en charge des plaies et réfection du pansement sera pratiquée (la mise en conformité des pansements est une obligation avant toute séance hyperbare).

Certains produits médicamenteux n'ont pas l'autorisation de passer en milieu suroxygéné (ex : **Les corps gras**).

Le médecin pratique un examen indolore des oreilles (visualisation des tympons au moyen d'un otoscope).

Si votre bilan sanguin est trop ancien, celui-ci peut être demandé ainsi qu'un électrocardiogramme.

Pour les personnes présentant des antécédents pulmonaires ou neurologiques, des examens complémentaires peuvent-être requis.

• Les conditions d'admission :

> Hôpital de jour

» Sur prescription médicale du médecin traitant ou du spécialiste (Patients hors centres hospitaliers)

Formalités administratives :

- Le patient ou un accompagnant se rend au bureau des admissions (Poste d'encaissement avancé situé au Pavillon M) pour la création du dossier d'hospitalisation de jour
- NB : Pour les patients étrangers, le formulaire E111. est obligatoire.

En général, la thérapie hyperbare est prise en charge par les organismes d'assurance maladie et les mutuelles.

> Patients hospitalisés au CHU de Nice

- » Sur prescription médicale du praticien
- » Accord téléphonique ou consultation

> La structure de l'unité de soins

L'unité de soins comprend :

- **Un ensemble de chambres hyperbares**
 - > une chambre de réanimation (appelée : **REA**)
 - > une chambre pour patients couchés (appelée : **POLYVAL**)
 - > une chambre pour patients valides (appelée : **NISSA**)
 - > Une unité d'hospitalisation de jour (4 lits matérialisés)
 - > Un bloc technique (consultations et soins externes)
 - > Une salle de pansements propres
 - > Une salle de pansements septiques
 - > Une salle de réanimation

> L'équipe de soins

• Responsable de structures internes

Dr A. Kauert

• Équipe médicale

Dr C. Descamps
Dr D. Di Vincenzo
Dr B. Gamain
Dr I. Sozonoff
Dr D. Tamagno
Dr C. Willem



• Cadre soignant responsable de pôle

M. Poupard-Rosier

• Cadre technique

Chef d'Opérations Hyperbares
C. Santi

• Infirmiers D.E. Hyperbaristes

R. Floctel
S. Fougeret
I. Garcia
G. Giordan
M. Roux

• Techniciens Hyperbares

P. Barel, L. Diez, G. Vauthier, S. Glanis

• Responsable secrétariat médical

J. Cesari

• Secrétariat médical

B. Cellier-Congos, S. Braquet, S. Renault

• Agents des Services Hospitaliers

A. Deleplanque
A. Fuentes



› Les horaires

De 8h à 21h
du lundi au vendredi

De 8h à 16h
les samedi, dimanche et jours fériés

Tél. : **04 92 03 77 72**

Fax : 04 92 03 84 02

hyperbare@chu-nice.fr

www.anarmph.org

En dehors de ces horaires les urgences sont assurées par une astreinte

UTOH Unité de Traitement par Oxygène Hyperbare



Hôpital Pasteur
Pavillon G Rez-de-jardin - 30, avenue de la Voie Romaine
CS 51069 - 06001 Nice Cedex 1
www.chu-nice.fr